

# Compte Rendu de la séance du conseil Municipal

## du : 26 / 10/ 2020

Le 26/10/2020, les membres du Conseil municipal de la Commune de PAILLENCOURT, se sont réunis à 18 Heures à la salle de la mairie de Paillencourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 20/10/2020, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

### **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

M LEFEBVRE Fabrice, avec M BARBOTIN Dominique, M CHATELAIN Arnaud, M DOROSZ Thomas, M FONTAINE Mathieu, ainsi que Me DELMOTTE Virginie, M DEMAILLY Gilbert, Me DENIMAL Mélanie, Me DENOYELLE Réjane, Me HOFFMAN Emmanuelle

### **ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :**

### **ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS NON REPRÉSENTÉS :**

M BAYEN Marc, Me BOROWSKI Sandra, Me DELARUE Coralie, Me DUFOUR Marie Catherine, M FAUQUET Joël,

### **PARTICIPAIENT À LA RÉUNION**

XX

MONSIEUR le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Gilbert DEMAILLY est désigné pour remplir cette fonction qu'il accepte avec la contribution de la Secrétaire administrative de mairie Mme Valérie MICHAUX

### **Ordre du Jour :**

- 1/ \_ Election d'un membre au SIDEC
- 2/ \_ Taxe d'aménagement
- 3/ \_ Election d'un élu pour signer les autorisations d'urbanisme
- 4/ \_ Mise en place du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions et des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel)
- 5/ \_ Délibération modificative budgétaire
- 6/ \_ Questions diverses

XX

### **1/ \_ Election d'un membre au SIDEC**

M Thomas DOROSZ ne pouvant rester membre au SIDEC (*Syndicat mixte de l'Energie du Cambrésis*) du fait de son emploi en Mairie de Cambrai, il faut donc désigner un nouveau membre titulaire pour cette délégation. Sont présentés Monsieur DEMAILLY (*actuel membre suppléant*) qui deviendrait titulaire et Monsieur Arnaud CHATELAIN comme membre suppléant. Le conseil donne son accord et la Délibération est approuvée à la majorité des membres présents.

### **2/ \_ Taxe d'aménagement**

Suivant l'analyse faite par les membres du conseil municipal qui s'appuie sur le travail de la commission budgétaire, la réévaluation du taux communal de la taxe d'aménagement sera de cinq pour cents au 1<sup>er</sup> janvier 2021. Le conseil donne son accord et la Délibération est approuvée à la majorité des membres présents.

### **3/ \_ Election d'un élu pour signer les autorisations d'urbanisme**

A la demande du sous-préfet et du percepteur, Monsieur Dominique BARBOTIN, premier adjoint, est désigné par le conseil pour cette délégation. Le conseil donne son accord et la Délibération est approuvée à la majorité des membres présents.

### **4/ \_ Mise en place du RIFSEEP (*Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions et des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel*)**

Modification réglementaire du principe comptable préexistant 'IAT' qui doit être désormais remplacé par le 'RIFSEEP' et doit faire l'objet d'une information du conseil et d'une délibération qui est approuvée à la majorité des membres présents.

### **5/ \_ Délibération modificative budgétaire**

Rectification du budget prévisionnel concernant l'achat du photocopieur à l'école maternelle. La ligne budgétaire « Matériel de Bureau et informatique » est valorisée de 5000 euros aux dépens de la ligne « Bâtiments scolaires ». Le conseil donne son accord et la Délibération est approuvée à la majorité des membres présents.

### **6/ \_ Questions diverses et informations**

\_\_ Les travaux de réhabilitation du City stade sont terminés.

La commune a obtenu la reconnaissance officielle de catastrophe naturelle pour la dernière inondation sur Paillencourt. Cette décision permet le remboursement par les assurances pour les travaux de réhabilitation du City stade. Ce remboursement s'accompagne de la signature d'un document habituel d'abandon de recours pour ce même objet. Le conseil donne son accord et son approbation à la majorité des membres présents.

\_\_ Concernant la sécurité des bâtiments. Une étude de marché effectuée par Monsieur Dominique BARBOTIN a entraîné le changement de prestataire "Sécurité Incendie". La société « Sécurité + » est remplacée par la société « Pro-Incendie ». Cette société nous assure un tarif forfaitaire plus intéressant pour l'entretien, le contrôle et le remplacement des consommables concernant les extincteurs et applique le même principe pour les alarmes avec un tarif garanti pour 2 ans.

\_\_ La commission des fêtes s'est réunie pour définir les "Actions Festives" de fin d'année pour les Paillencourtois. Une surprise, qui par définition ne peut être évoquée ici -- Le « Cadeau des Aînés » fera l'objet d'un choix individuel sur plusieurs propositions – Le dessin des enfants des écoles sera valorisé par un affichage public et une petite récompense \_ Une petite faveur matérielle de fin d'année est à l'étude pour les enseignants pour agrémenter leur travail éducatif et aussi reconnaître leurs efforts pendant cette période particulière.

\_\_ On évoque le travail assidu de l'équipe « d'Horticultrices (teurs) Bénévoles Paillencourtoise » et leurs différentes réalisations et dernièrement l'entretien des cimetières ... il y a encore de quoi faire et le groupe espère que chacun se sente concerné par la propreté du village, tant pour les crottes de chiens que l'herbe sauvage sur les trottoirs.

\_\_ Madame Réjane DENOYELLE propose que l'on profite du couvre-feu pour réduire la durée d'éclairage de nuit. On s'accorde dans un premier temps sur une extinction de 24h à 5h.

\_\_ Madame DEPREZ nous invite à la Messe de la fête paroissiale qui se déroulera cette année en l'église de Paillencourt le 15 novembre à 10h30.

\_\_ Monsieur le Maire demande l'avis du conseil pour mettre à jour les délibérations correspondantes à un permis poids lourd pour un ex-employé communal et l'accès PMR boulangerie, Accord et approbation à la majorité des membres présents.

\_\_ L'étude concernant les travaux d'aménagement du Bassin Rond est en cours pour la partie sur le territoire de Paillencourt. Une réunion est prévue avec la Direction de l'Agglomération de Cambrai et les techniciens concernés, la commission de travaux doit elle aussi se réunir pour déterminer les choix et conditions d'aménagement de cette partie.

\_\_ Une demande de subvention est en cours pour la réfection des voiries, service d'eau et incendie, rue Martin du Nord et de Thun l'Evêque avec enfouissement. Le montant de la subvention allouée déterminera ce qui sera finalement réalisable.

\_\_ l'accès piétons à l'école maternelle sera bientôt terminé, il en est de même pour le carrelage de la salle de repos et aussi la réfection d'un bout du trottoir jouxtant la place de la Liberté ainsi que le passage reliant rue G.Bétrancourt et rue du Four.

- Un « PaillEnNews » viendra bientôt compléter votre information sur la vie de la commune.

Les questions diverses sont épuisées pour ce jour, d'un commun accord la date du prochain conseil municipal sera définie en fonction de l'avancée des démarches en cours, des commissions et des disponibilités de l'ensemble des membres du conseil.

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 19h30.

Le Maire,  
Fabrice LEFEBVRE.

